



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du CHER – Arrondissement de VIERZON –  
Commune de MEHUN SUR YEVRE

Code nature : 7.5.1 Demandes de subventions

## DECISION

### PORTANT SUR LA DEMANDE D'UNE PART DE DOTATION INTERCOMMUNALE DE SOLIDARITE AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES

**Objet : Réfection de la couverture de la salle de tennis de table Boulevard de la Liberté**

Le Maire de Mehun-sur-Yèvre,

Vu l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Mehun-sur-Yèvre en date du 22 septembre 2020 (n°105/2020) donnant délégation au Maire dans son alinéa n°26 pour demander des subventions,

Considérant que la réfection est nécessaire car la couverture vétuste occasionne des fuites d'eau qui endommagent le bâtiment, les installations électriques et le sol ;

### DECIDE

**Article 1** : De demander une subvention dans le cadre de la Dotation Intercommunale de Solidarité attribuée par la Communauté d'agglomération de Bourges ;

**Article 2** : d'effectuer les travaux de réfection de la couverture du bâtiment de la salle de tennis de table ;

**Article 3** : d'arrêter le plan de financement comme ceci (montants en € HT) :

- |                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| • Coût des travaux : | <b>104 153,60 €</b>   |
| • Financement :      | <b>104 153,60 €</b>   |
| ➤ Bourges Plus       | 52 076,80 € (50,00 %) |
| ➤ Fonds propres      | 52 076,80 € (50,00 %) |

**Article 4** : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision.

La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Fait à Mehun-sur-Yèvre, le 21 décembre 2022

Le Maire,  
Jean-Louis SALAK

Acte déposé sur le site internet de la Commune le 22/12/2022  
Acte télétransmis au représentant de l'Etat le  
Numéro de certificat 018-211801410-2022  
Acte publié le  
Acte notifié le

